

# L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville

Juillet - Août 2020

#25



p. 3  
**Francine Marc  
et la Croix Rouge**

p. 7 à 11  
**La nouvelle  
équipe municipale**

p. 18 à 21  
**À la découverte  
du territoire albertvillois**

Chères Albertvilloises, Chers Albertvillois,



C'est une période estivale assez inédite dans laquelle nous entrons. L'année 2020 est celle de nombreuses incertitudes et des évolutions à multiples rebonds mais nous serons, désormais, plus forts et plus inventifs pour aller de l'avant.

Notre défi est de soutenir le monde économique du mieux que nous le pouvons. Les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les indépendants sont des atouts pour notre territoire. Ils créent nos emplois, prennent des risques financiers et sont nombreux aujourd'hui à appréhender l'avenir avec beaucoup d'inquiétude. La meilleure façon de les soutenir, pour tout un chacun, est de consommer local. Nous avons la chance de vivre à Albertville où restaurants, magasins de vêtements, de décorations, librairies, pépiniéristes... sont à nos portes, à notre service pour nous conseiller et nous accueillir avec une belle volonté et une grande motivation.

Je remercie sincèrement nos associations et tous les bénévoles qui ont joué et jouent encore un rôle social essentiel durant cette période. Le décrochage scolaire, les violences intra-familiales, les maladies psychologiques sont l'autre effet terrible du COVID-19, celui de l'après crise sanitaire, celui dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences.

C'est dans ce contexte très complexe que nous avons mis en place, le 25 mai dernier, la nouvelle équipe municipale que vous avez élue le 15 mars. Nous vous la présentons dans ce numéro. Les délégations des adjoints et des conseillers municipaux sont détaillées afin que vous puissiez, selon vos besoins ou interrogations, savoir à qui vous adresser. Leur engagement est avant tout celui de servir les Albertvilloises et les Albertvillois.

Ce numéro vous propose de découvrir ou redécouvrir le magnifique territoire dans lequel nous vivons. Soutenir notre économie, c'est, peut-être, cette année, profiter des loisirs de proximité, à pied ou à vélo. C'est savoir accueillir les touristes qui choisiront, certainement en grand nombre, nos montagnes cet été. Il y a un an, nous recevions le Tour de France et l'Étape du Tour avec panache. Cette année, dans la sobriété qui s'impose, soyons les meilleurs ambassadeurs de notre territoire et les meilleurs défenseurs de notre environnement.

Bel été à tous et restez prudents.

Frédéric Burnier Framboret  
Maire d'Albertville

## SOMMAIRE

### ENTREPRENDRE

- P. 3 Francine Marc et la Croix Rouge
- P. 4 Environnement
- P. 5 Travaux

### ACCOMPAGNER

- P. 6 Des composteurs à Conflans
- P. 15 Infos mairie
- P. 16 Infos pratiques

### DÉCOUVRIR

- P. 17 Fort du Mont
- P. 18-19 Randonnées à pied ou à vélo
- P. 20-21 Découvrir Albertville et ses alentours
- P. 22-23 Sun Trip et Agenda

### DOSSIER

- P. 7 à 11 Nouveau Conseil municipal et communautaire
- P. 12-13 Albertville en images
- P. 14 Expression libre

# La main tendue de Francine Marc



Responsable locale de la Croix Rouge, Francine Marc est une femme discrète, disponible et avenante. Elle est à l'écoute et sait faire preuve de ténacité pour mener ses équipes dans une action rapide et efficace comme en témoigne leur mobilisation lors de la crise sanitaire.

## L'engagement solidaire

Originaire de Charente-Maritime, elle part s'installer à Montbéliard dans le Doubs puis les aléas professionnels l'amènent à Albertville. Elle entre à la Croix Rouge un peu par hasard en tombant sur un appel à bénévoles pour devenir visiteur de prison : "Voilà ce que je recherche !". Motivée et enthousiasmée, elle entre dans l'association en tant que visiteur de prison à la prison d'Aiton

où elle prête son écoute aux détenus. Ses visites sont appréciées et attendues.

Elle poursuit son engagement à la Croix Rouge d'Albertville en devenant secrétaire de l'association puis présidente. Depuis 10 ans, elle coordonne les actions et a noué des relations privilégiées avec tous les acteurs locaux.

## La Croix Rouge à Albertville : sur tous les fronts !

### • L'épicerie sociale

Il s'agit, avec le soutien de la Ville, d'une aide alimentaire. Ravitaillée par la Banque alimentaire de Chambéry, les grandes surfaces et les dons, l'épicerie accueille les bénéficiaires, désignés par une assistante sociale, tous les lundis et jeudis après-midi, rue Pargoud. Les prix fixés par l'épicerie sont d'environ 15 % du prix moyen de la marchandise.

### • La vestiboutique

Elle est alimentée par des dons de vêtements (particuliers ou commerçants). Si certaines familles sont identifiées par une assistante sociale, la vestiboutique est ouverte au public et propose des vêtements à prix réduits, du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30.

### • Actions locales

Les bénévoles sont également mobilisés tout au long de l'année lors de visites dans les maisons de retraite Claude Léger et de Flumet. L'association organise des animations, anniversaires, Noël... pour améliorer, stimuler et insuffler un peu de vie dans le quotidien des personnes âgées.

L'association propose aussi son soutien face au numérique : aide à la déclaration d'impôt, aide aux devoirs, remplir des papiers administratifs... Enfin, une douche et une machine à laver sont à disposition des plus démunis.

## Membre de l'association Cantine solidaire Albertville

La Croix Rouge participe à une action pilote, où 4 associations se rassemblent avec le soutien logistique de la mairie d'Albertville pour construire un projet : la Cantine solidaire albertvilloise. Très intéressé par cette action, le siège parisien a sollicité Francine pour lui présenter le projet. Se regrouper tout en gardant son identité : la Croix Rouge, la Banque alimentaire, Asta (Association solidarité territoires Albertville) et le Secours catholique ont concrétisé cette volonté au Champ de Mars dans des locaux municipaux.

**Plus d'info :**  
[cantine.solidaire.alb@gmail.com](mailto:cantine.solidaire.alb@gmail.com)

## Au défi de la crise sanitaire

Dès le début de la crise, la Croix Rouge a su intervenir rapidement notamment par l'installation d'une permanence tous les mercredis ou encore par la livraison de colis à domicile, en association avec les Restos du Cœur, les deux présidentes ayant travaillé de concert. L'association a recensé les personnes isolées et éloignées de leurs proches. Un travail effectué en collaboration avec la mairie d'Albertville qui a utilisé le fichier du plan canicule pour repérer les personnes isolées (110 familles ont été livrées). La crise a révélé de nouveaux bénéficiaires. L'association a aidé plus de 250 familles et s'est déplacée jusqu'à Flumet, Grésy, Frontenex... Les équipes, dont les liens se sont resserrés, ont été très actives et réactives. Cette crise a révélé une force et une organisation sans faille de cette équipe dont Francine est très fière. Si elle déplore les liens distendus de notre société, elle observe que la crise a montré que notre société du tout numérique ne peut remplacer les rapports humains.



Association nationale bien identifiée et très reconnue à l'étranger, elle se déploie en deux pôles : le secourisme et le social. La Croix Rouge est auxiliaire des pouvoirs publics et soutien de la préfecture (elle intervient dans le cadre des plans communaux de sauvegarde, plan neige, plan canicule).

**La Croix Rouge Albertville**  
 04 79 32 82 52



# L'impact environnemental du confinement

Il est incontestable que le confinement a eu un impact sur l'environnement et la nature. À Albertville comme ailleurs, on a pu constater que l'arrêt du trafic routier a eu de nombreux bienfaits comme la baisse des nuisances sonores ou la baisse du bilan carbone. Beaucoup ont pu apprécier l'évolution de la nature sans intervention humaine : la croissance de la végétation, la dense floraison, la forte pollinisation et l'augmentation des insectes profitant des herbes hautes. Si les services techniques ont poursuivi leur activité en effectuant les missions de

salubrité (vidage des poubelles, balayuses, nettoyage des espaces publics) au sein de la ville, l'entretien des espaces verts a été mis à l'arrêt (sauf l'arrosage des hors sol), il a repris 2 semaines avant le déconfinement par la tonte des zones les plus visibles. Depuis la reprise de leur activité, les



équipes des espaces verts observent que les massifs ont persisté sans entretien particulier. Les choix du parement végétal avaient été orientés sur des plantes adaptées au climat sec. Chacun a pu lui-même constater que les "jardins en mouvement" de la promenade de l'Arly et Édouard Herriot, ceux de la véloroute et de la rue Félix Chautemps n'ont pas souffert du confinement, y compris les jeunes semis. Les services ont été à pied d'œuvre en juin pour permettre une réouverture, en particulier des stades et parcs, en toute sécurité.

## ÇA PIQUE !

Le moustique tigre réapparaît avec les beaux jours et se régale de vos sorties au grand air ! Soyez prudents !

L'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustification) a débuté sa surveillance, dans le cadre de la prévention des maladies transmises par des insectes, par l'implantation de pièges pondoirs sentinelles.

**Plus d'info :**  
[contact@eid-rhonealpes.com](mailto:contact@eid-rhonealpes.com)

En parallèle, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Savoie lance une enquête participative sur les araignées et les punaises dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité de la Savoie. Le CEN propose un catalogue détaillé présentant 80 espèces de punaises, mais peut-être en avez-vous croisé d'autres ?

**Plus d'info :** [www.cen-savoie.org/actualites/enquete-invertebres\\_2020](http://www.cen-savoie.org/actualites/enquete-invertebres_2020)



## Et sur la qualité de l'air ?

L'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes s'est intéressé aux effets engendrés par la réduction drastique et sans précédent du trafic routier mais également la baisse significative des activités économiques induits par le confinement. Au 1<sup>er</sup> avril 2020, il observe une très nette diminution des concentrations d'oxydes d'azote, principalement émis par le trafic routier. Une baisse des rejets de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) atteignant certains jours 80 % et des émissions de particules fines inférieures à 10µm et de gaz à effet de serre diminuant de plus de 40 %. La comparaison de cette période avec les 5 années précédentes, met en évidence une baisse considérable et sans ambiguïté, s'amplifiant à compter de la deuxième semaine de confinement. Ces données démontrent l'efficacité que pourraient avoir des mesures de restriction de circulation (vignettes CRIT'AIR...) sur l'amélioration de la qualité de l'air si elles étaient assidûment suivies par une mobilisation massive de la population.

La baisse de la production industrielle tout comme la réduction des activités tertiaires ou encore celle des transports non routiers (incluant le transport ferroviaire, aérien et fluvial) influent aussi de façon importante sur les gaz à effet de serre. La diversité des sources et des polluants implique la nécessité d'agir sur toutes ces sources de pollution (chauffage, agriculture, transport, industrie...) et pas seulement sur la mobilité.

**Plus d'info :** [www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr)

## Frelon asiatique : la chasse est ouverte !

Il est important de signaler toute suspicion de sa présence pour la protection de l'environnement et des abeilles. La FRGDS AURA (Fédération des groupements de défense sanitaire Auvergne-Rhône-Alpes) poursuit sa cartographie des nids de frelons, pour la prévention et la lutte contre ce nuisible.

**Plus d'info :** [www.frelonasiatique.fr](http://www.frelonasiatique.fr)



# Nouvelle aire de covoiturage

Dans le cadre de l'amélioration de son environnement, la Ville d'Albertville a décidé la création d'une aire de stationnement dédiée au covoiturage située à l'entrée sud d'Albertville, rue Raymond Bertrand. Ce nouvel espace pouvant accueillir 28 places de véhicules légers, dont une place pour personne à mobilité réduite, viendra compléter l'aire existante, située place Léontine Vibert. Cette nouvelle aire permettra un stationnement sécurisé. Par ailleurs, ce projet est réalisé dans le respect de l'aménagement et du développement durable du Plan local d'urbanisme (PLU).

Des espaces paysagers ont également été intégrés à cette création afin de réduire l'effet de cette grande bande routière et d'apporter une qualité paysagère au projet. Il ne sera pas rajouté d'arbres le long du mur anti-bruit mais des arbustes et des vivaces seront implantés dans les zones séparant les stationnements.

Cette aire sera opérationnelle en août.



# La Chatterie est ouverte

Les travaux de réalisation de la Chatterie, concrétisation du vœu de madame Eugénie (dite Andrée) Bernier, avaient pris du retard du fait d'un appel d'offres infructueux et de la crise sanitaire du Covid-19. Les travaux sont désormais terminés. La Ville a réalisé ce bâtiment sur l'ancien funérarium et a réalisé les travaux dans le respect des normes sanitaires, tous les matériaux utilisés répondent aux exigences sanitaires départementales.

La Ville a travaillé en étroite collaboration avec l'association *Chat Libre d'Albertville* en mettant à disposition un espace de 240 m<sup>2</sup> pour l'entretien et le bien-être des chats. Celui-ci comprend une salle de séjour animaux, une salle de quarantaine, une buanderie, un vestiaire équipé d'une douche, une salle de stockage de matériel

communiquant avec une salle de stockage de nourriture, un bureau d'accueil et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Chatterie sera mise à disposition de l'association *Chat Libre d'Albertville*, qui en assurera la gestion et le fonctionnement.



# Démolition du boulodrome



La crise sanitaire a engendré l'arrêt des chantiers en cours. Fin mai, la déconstruction du boulodrome a été reprise avec les entreprises du bâtiment dans le respect des conditions de sécurité sanitaire.

Le diagnostic amiante du boulodrome a été réalisé et les matériaux recyclables de sa déconstruction seront recyclés. Ce terrain accueillera, dans un premier temps, une plateforme perméable d'une centaine de places de parking. Elle permettra de compléter l'offre de stationnement d'entrée de ville dans le prolongement du parking du quai des Allobroges.

## VOIRIE

### Mise en sens unique de la rue Marius Bonvin

À la fin du mois de juin, la rue Marius Bonvin est passée en sens unique. Le sens de circulation se fera de la rue Sainte-Thérèse vers l'avenue Jean Moulin. Des emplacements de stationnement et une piste cyclable ont été matérialisés.

### Entretien de la voirie

Fin mai dernier, une campagne d'entretien des rues a été réalisée au moyen d'un procédé innovant, jamais utilisé sur la Ville : le "Blow Patcher", un traitement des fissures et "nids de poule" par un camion équipé d'un système de projection de mélange bitumineux ne laissant que très peu de gravillons sur la voie, contrairement aux anciens procédés. Cette technique a été expérimentée chemin de la Charette entre la voie ferrée et l'avenue du Général de Gaulle, chemin de Plan Perrier, le bout de la route Provinciale puis la remontée sur la route de l'Arlandaz jusqu'à la limite de commune, rue Bonvin et rue des Fleurs. Si ce procédé démontre sa tenue dans le temps, le dispositif pourra être élargi à d'autres rues.



# Compostez à Conflans

Une nouvelle plateforme de compostage a été installée à Conflans le 8 juin dernier. Il s'agit de la quatrième plateforme de compostage de quartier mise en place par Arlysère (après la place du Petit marché, le square Soutiras et le parc Aubry) en collaboration avec la mairie d'Albertville depuis l'année dernière.

Ces nouveaux composteurs sont en utilisation libre par les habitants de Conflans qui peuvent désormais y apporter leurs déchets alimentaires. Pour rappel, composter permet de réduire ses déchets et de recycler les épluchures de fruits et de légumes, les fleurs fanées... Les habitants de la cité médiévale pourront se servir, à terme, du compost mûr pour entretenir leurs balcons, jardins et potagers.

Les animateurs du tri sont en contact avec les référents du site, bénévoles de la nouvelle association des habitants de Conflans. Ils seront chargés de faire remonter toute demande à Arlysère (besoin d'intervention, broyat, affichage...). Les référents du site bénéficieront d'une petite formation organisée par les animateurs du tri d'Arlysère pour le bon suivi de la plateforme.

**Plus d'info : 04 79 10 03 68**



 - Ville d'Albertville

**SOUTENONS NOS  
COMMERCES LOCAUX  
RESTONS SOLIDAIRES**



Creation graphique : *Arlysère*



## Cet été, mobilité douce en centre-ville !

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville, la rue de la République est, en partie, piétonisée cet été.

La Ville d'Albertville, en concertation avec l'union des commerçants du cœur de ville, Shop'in Albé, a décidé, pendant les mois de juillet et août, de rendre aux piétons une partie de l'espace commercial du centre-ville.

La piétonisation est établie sur la rue de la République :

- **du 27 juin à fin août** : de la rue Gambetta à la place de la Liberté, tous les jours sauf les dimanches.
- **tous les samedis**, l'espace piéton est élargi de la rue Président Coty à la place de la Liberté.

La circulation et le stationnement sont interdits sur ces parties de 11h30 du matin à 6h15 le lendemain.

Les accès pour les résidents et les livraisons peuvent se faire de 6h15 à 11h30, chaque jour. Par ailleurs, un stationnement pour les résidents est mis à disposition par l'union des commerçants, parking Jeanne d'Arc.

**Pour plus de renseignements : 04 79 10 43 00**



# La nouvelle équipe municipale

Le nouveau Conseil municipal d'Albertville a été élu, le 15 mars dernier pour un mandat de 6 ans (2020 – 2026). Il est composé de 33 élus qui ont désigné le maire et ses adjoints le 25 mai 2020.

Ce Conseil municipal, présidé par le maire, dispose collectivement du pouvoir délibérant sur le territoire de la commune. Il a une compétence générale d'attribution pour gérer les affaires de la commune, c'est-à-dire qu'il est compétent pour prendre toutes les décisions concernant la gestion communale, sauf lorsqu'un texte en charge spécifiquement le maire ou une autre autorité administrative. Il décide par ses délibérations de l'usage des biens de la commune.

Il vote notamment le budget communal et les taux d'imposition locale, crée et supprime les emplois des agents communaux, autorise les acquisitions et les cessions des biens communaux, approuve les emprunts de la commune et accorde les subventions, fixe les tarifs des services communaux ...

Le Conseil municipal est tenu de se réunir au moins une fois par trimestre. À Albertville, il se réunit généralement une fois par mois. C'est le maire qui le réunit à chaque fois qu'il le considère nécessaire.

Un nombre minimum d'élus doit être présent pour qu'une délibération soit valable. Dans le cas où le quorum n'est pas atteint, le maire doit reporter la délibération et convoquer un nouveau conseil, pour lequel aucun quorum ne sera requis afin de ne pas bloquer le fonctionnement de l'institution.

La réunion du Conseil municipal est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Nous vous présentons, dans ce numéro, vos nouveaux représentants et leurs délégations.



# La liste "Faire un beau futur pour Albertville" conduite par Frédéric Burnier Framboret élue au 1<sup>er</sup> tour



Élu dès le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales du 15 mars dernier, Frédéric Burnier Framboret a souhaité remercier les Albertvilloises et Albertvillois qui lui ont fait confiance pour sa première candidature en tant que tête de liste. Ils l'ont placé en tête dans les 11 bureaux de vote de la ville.

Il a souhaité rappeler que *les circonstances sanitaires et économiques actuelles nous obligent à la prudence et nécessitent des femmes et des hommes dévoués pour leur territoire*. Il a poursuivi en indiquant : *nous continuerons à gérer la commune en maîtrisant les dépenses de fonctionnement tout en répondant aux demandes de services des Albertvilloises et Albertvillois. Nous devons être solidaires et soutenir nos services publics, l'hôpital ou l'enseignement mais aussi nos collectivités et ses agents publics qui œuvrent pour que notre vivre ensemble soit préservé.*

Ce 1<sup>er</sup> tour a été marqué par une faible mobilisation : 35,65 % des électeurs se sont déplacés dans un contexte de début d'épidémie du Covid-19 qui a amené à mettre

en place des mesures spécifiques dans tous les bureaux de vote.

Quatre listes étaient engagées pour ces élections municipales :

- "Citoyens on est là", conduite par Pierre Biguet,
- "Albertville Autrement", conduite par Laurent Graziano,
- "Ravivons la flamme", conduite par Esman Ergül,
- "Faire un beau futur pour Albertville", conduite par Frédéric Burnier Framboret.

Derrière Frédéric Burnier Framboret, à qui 53,32 % des électeurs ont exprimé leur confiance, Laurent Graziano et Esman Ergül ont réuni respectivement 34,99 % et 6,45 % des voix, suivis de Pierre Biguet avec 5,24 % des suffrages.

Félicitations aux 33 élus du nouveau Conseil municipal d'Albertville. 21 d'entre eux siégeront au Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arlysère.

## Prochain Conseil municipal d'Albertville, le 13 juillet 2020

La solution choisie par l'exécutif et le Parlement français a été le maintien des élections acquises au premier tour et le report du second tour. Lors du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales qui a eu lieu le 15 mars 2020, l'élection a été acquise dans plus de 30 000 communes. Dans 3 253 d'entre elles, le Conseil municipal a été partiellement pourvu. Dans 1 669 communes, aucun Conseil municipal n'a été élu. Un second tour était donc nécessaire pour environ 5 000 communes.

Le premier Conseil municipal d'Albertville de cette nouvelle mandature s'est tenu le 25 mai dernier. La nouvelle représentation municipale a procédé à l'élection du maire. Frédéric Burnier Framboret a été élu maire d'Albertville avec 26 voix "pour" et 7 abstentions. Les 9 adjoints ont aussi été désignés.

Le 2 juin, le Conseil municipal s'est, à nouveau, réuni à la salle de la Pierre du Roy, dans le respect des mesures de distanciation recommandées. Les délégations du maire aux adjoints et aux conseillers municipaux ont été votées. Nous vous présentons les nouveaux élus et leurs délégations.

Le prochain Conseil municipal est programmé le 13 juillet, vous pouvez le suivre en direct via la page Facebook de la @Ville d'Albertville.





# Les adjoints au maire et leurs délégations



**1<sup>re</sup> adjointe, Bérénice LACOMBE : développement durable et communication**

- Démarche municipale de qualité environnementale
- Développement de la production locale d'énergie renouvelable
- Actions d'écocitoyenneté
- Promotion de l'apiculture et de l'agriculture urbaines
- Suivi des jardins familiaux et des projets d'éco-pâturage
- Actions de maîtrise de la consommation énergétique de la commune
- Qualité de l'environnement : amélioration de la qualité de l'air ; qualité des eaux ; pollution des sols
- Promotion et sensibilisation au développement durable
- Alimentation durable et consommation responsable
- Projet de création d'une recyclerie
- Déchets et ordures ménagères
- Communication de la Ville



**4<sup>e</sup> adjoint, Hervé BERNAILLE : finances, économie sociale et solidaire, nouvelles technologies**

- Budgets communaux et budgets annexes
- Affaires générales, état-civil, élections, recensement, opérations funéraires
- Suivi des "nouveaux lieux" (tiers-lieux, espaces de co-working...)
- Promotion du développement économique sur le territoire de la commune (notamment les zones d'activité) en lien avec la Communauté d'agglomération
- Représentant du maire à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- Ville intelligente
- Informatique, téléphonie, logiciels métiers des services municipaux



**2<sup>e</sup> adjoint, Jean-François BRUGNON : éducation, formation, emploi, mobilités**

- Détermination prévisionnelle des besoins en bâtiments scolaires
- Plan pluriannuel et programmes de réhabilitation des écoles maternelles et primaires
- Relations avec l'Éducation nationale et les enseignants affectés dans les écoles primaires, les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves et suivi des conseils d'école
- Conduite du projet éducatif territorial
- Gestion des périmètres scolaires
- Accueils périscolaires
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Nouvelles technologies éducatives
- Suivi des dispositifs d'éducation artistique et culturelle
- Actions de prévention routière à l'école
- Accueil des enfants porteurs de handicap
- Relations avec les écoles privées
- Politiques de formation et d'insertion professionnelles
- Campus des métiers de la montagne
- Relations avec la Mission locale jeunes
- Mobilité et transports



**5<sup>e</sup> adjointe, Fatiha BRIKOU AMAL : animation, grands événements**

- Politique événementielle de la Ville
- Animations dans l'espace public, événements et animations festives de la Ville
- Suivi des partenariats
- Programmation du Théâtre de Maistre
- Manifestations liées à l'artisanat
- Valorisation et soutien de l'artisanat et artisanat d'art local



**3<sup>e</sup> adjointe, Christelle SEVESSAND : prévention, enfance, jeunesse**

- Suivi et conception de la politique jeunesse de la Ville
- Relations avec les collèges et lycées
- Lien avec les instances de gouvernance participative du Contrat territorial jeunesse
- Lien avec les associations spécialisées
- Projet de création d'espaces jeunes
- Actions de médiation (adultes relais)
- Actions de prévention de la délinquance
- Prévention des addictions
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Plan de lutte contre la radicalisation
- Animation du comité d'éthique sur la vidéoprotection



**6<sup>e</sup> adjoint, Jean-Pierre JARRE : espaces publics, circulation, stationnement, voirie communale, tourisme**

- Travaux et services afférents à l'aménagement, à la gestion et à la maintenance technique de la voirie communale, de l'éclairage et du mobilier urbains, des réseaux... .
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)
- Label ville prudente (prévention routière)
- Actions municipales en matière de circulation et de stationnement
- Gestion de l'occupation de l'espace public
- Pilotage des aires de jeux
- Propreté urbaine, la lutte contre les tags, viabilité hivernale
- Subventions aux particuliers dans le cadre des "aides aux façades"
- Relations aux corps militaires, mémoire, anciens combattants, relations avec les associations patriotiques, organisation des cérémonies du souvenir
- Promotion touristique de la Ville en lien avec la Maison du tourisme



**7<sup>e</sup> adjointe, Jacqueline ROUX : vie associative, jumelages, pactes d'amitié**

- Politique de dynamisation de la vie associative locale
- Organisation du forum des associations
- Fonctionnement de la maison des associations
- Fonctionnement et mise à disposition ponctuelle des salles municipales aux utilisateurs
- Subventions aux associations
- Suivi des événements associatifs
- Suivi des événements organisés par le comité des fêtes
- Jumelages et pactes d'amitié, accueil des délégations



**8<sup>e</sup> adjoint, Michel BATAILLER : sports**

- Politique sportive de la Ville, accès aux équipements sportifs, soutien aux clubs, développement des animations sportives
- Sport de haut niveau (Centre national de ski de haut niveau...) et sports loisirs, développement du sport en accès libre
- Conventionnement avec les associations et clubs du secteur sportif, subventions municipales
- École municipale des sports (enfants et adultes)
- Événementiel sportif
- Actions pour l'éducation et la promotion de la santé
- Pilotage de la détermination prévisionnelle des besoins en infrastructures sportives
- Plan pluriannuel, programmes de réhabilitation des équipements sportifs



**9<sup>e</sup> adjointe, Pascale MASOERO : culture**

- Politique culturelle de la Ville
- Création d'un nouveau cinéma en centre-ville
- Rénovation du Théâtre de Maistre
- Manifestations culturelles organisées par la Ville
- Accès à l'offre culturelle et aux pratiques artistiques amateurs
- Relations avec les associations culturelles locales et les partenaires institutionnels du secteur
- Partenariats culturels
- Actions visant à la vitalité artistique de la Ville et à son rayonnement
- Pilotage de l'Albertville Jazz Festival et du Festival des jardins alpestres

## Les conseillers municipaux délégués



**Yves BRECHE : conseiller municipal délégué aux affaires sociales et aux personnes en situation de handicap : petite enfance et personnes âgées, développement de l'inclusion des personnes en situation de handicap, commission communale d'accessibilité.**



**Morgan CHEVASSU : conseiller municipal délégué au commerce : animation et promotion du commerce, unions commerçantes, marchés, occupations commerciales des voies publiques**



**Josiane CURT : conseillère municipale déléguée aux espaces verts, naturels, agricoles et forestiers et à l'illumination des rues**



**Davy COUREAU : conseiller municipal délégué aux solidarités dans la Ville : création d'un centre de ressources, développement du bénévolat, initiatives citoyennes solidaires, associations de solidarité, réserve communale de sécurité civique**



**Lysiane CHATEL : conseillère municipale déléguée aux ressources humaines et au dialogue social : recrutements, organisation du temps de travail, action sociale en faveur des agents territoriaux**



**Jean-François DURAND : conseiller municipal délégué aux associations sportives : relation avec les clubs, promotion du développement durable dans les manifestations sportives**



**Karine MARTINATO** : conseillère municipale déléguée à l'urbanisme, aux bâtiments communaux et aux établissements recevant du public (ERP) : *Plan Local d'Urbanisme, travaux neufs et d'entretien des bâtiments municipaux et rénovation thermique, prévention des risques*



**Jean-Marc ROLLAND** : conseiller municipal délégué aux mobilités douces et au suivi du comité d'éthique sur la vidéoprotection : *voies piétonnes, pistes cyclables, vélo-routes, développement de l'utilisation des véhicules électriques*



**Cindy ABONDANCE** : conseillère municipale déléguée à l'alimentation durable et au centre de loisirs sans hébergement : *politique alimentaire urbaine et locale, lutte contre le gaspillage, valorisation des déchets alimentaires, cuisine centrale municipale, restauration scolaire*



**Muriel THEATE** : conseillère municipale déléguée à la préservation et à la valorisation du patrimoine : *Musée d'art et d'histoire, Label Ville d'art et d'histoire, manifestations patrimoniales, projets de restauration du patrimoine, archives historiques*



**Pascale VOUTIER REPELLIN** : conseillère municipale déléguée au Centre socioculturel (CSC) : *soutien à la parentalité, à la citoyenneté, à la famille*

## Les conseillers municipaux



**Véronique MAMET** : conseillère municipale en lien avec la politique de la Ville



**Alain MOCELLIN** : conseiller municipal en lien avec les associations sportives



**Louis BOSC** : conseiller municipal en lien avec l'accès aux nouvelles technologies



**Fabien DEVILLE** : conseiller municipal en lien avec les animations



**Corine MERMIER-COUTEAU** : conseillère municipale en lien avec la prospection commerciale



**Laurent GRAZIANO**



**Claudie LEGER**



**Philippe PERRIER**



**Dominique RUAZ**



**Stéphane JAY**



**Manon BRUN**



**Esman ERGÜL**



Jeudi 16 avril - Réunion au centre de tri en vue du déconfinement.



Mercredi 22 avril - Les anneaux olympiques sont de retour sur l'A 430, au niveau du péage de Sainte-Hélène-sur-Isère.



Vendredi 24 avril - L'entreprise albertvilloise, BRAVE, a généreusement offert 600 masques à la Ville.



Commémoration du 8 mai 1945 - Hommage aux combattants et résistants de la France Libre.



Adaptation des marchés pour préserver la sécurité sanitaire des exposants et de la clientèle.



Jeudi 14 mai - 25 % des petits Albertvillois ont repris le chemin des écoles et groupes scolaires.



Mercredi 27 mai - Hommage à Jean Moulin lors de la Journée nationale de la Résistance.



La distanciation sociale : une nouvelle habitude à respecter.



Merci à tous les bénévoles qui ont rendu possible la distribution des masques aux Albertvillois.  
Merci à la Région et à la Communauté d'agglomération Arlysère.



Samedi 13 juin : Les célébrations de mariage reprennent en mairie.



Mardi 2 juin : Réouverture des bars et restaurants après celle des commerces !

## Faire un beau futur à Albertville

Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnon, Christelle Sevessand, Hervé Bernaille, Fatiha Brikoui Amal, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Yves Breche, Morgan Chevassu, Josiane Curt, Davy Coureau, Lysiane Chatel, Jean-François Durand, Karine Martinato, Jean-Marc Rolland, Cindy Abondance, Muriel Théate, Pascale Voutier Repellin, Véronique Mamet, Alain Mocellin, Louis Bosc, Fabien Deville, Corine Mermier-Couteau

Le 15 mars, nous avons été élus dès le 1er tour et nous sommes, depuis le 25 mai, installés par le Conseil municipal pour mettre en œuvre notre programme. Nous allons nous y atteler avec ardeur et enthousiasme. Durant cette période inédite que nous venons de traverser, nous avons pris soin de nos aînés et des plus fragiles d'entre nous, nous avons gardé le lien avec les acteurs économiques du territoire pour répondre au mieux à leurs attentes. Aujourd'hui, le défi qui nous attend est celui du soutien et de l'accompagnement de notre jeunesse qui a subi également durement cette période de confinement (perte des liens sociaux et de repères, décrochage scolaire...).

Nous nous sommes donc mobilisés et avons réuni l'ensemble des associations et acteurs sociaux du territoire pour permettre

d'occuper nos enfants sur la période des vacances d'été : les projets culturels et sportifs vont donc se multiplier sur la ville : ciné plein-air, sorties vélos, randonnées en Vanoise, création d'espaces jeunes, ainsi que tout un catalogue d'animations imaginé conjointement par le service sport enfance jeunesse et le centre socioculturel. Les idées ne manquent pas et le dynamisme des associations et des services municipaux de notre ville est une fois de plus à féliciter !

Notre équipe est désormais installée et reste à l'écoute de tous les Albertvilloises et Albertvillois pour construire avec vous et pour vous, de beaux projets pour Albertville.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

## Albertville autrement

Laurent Graziano, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Manon Brun

Nous voulons ici exprimer notre soutien aux familles affectées par le virus ou ses conséquences et remercier le personnel soignant, les travailleurs non confinés, les services publics et les bénévoles qui ont su répondre à l'urgence et satisfaire les besoins essentiels.

Avec une participation historiquement basse (34,65 %), le Maire sortant réélu avec 18 % des inscrits voit, comme les minorités, sa représentativité affaiblie... la vie politique n'a décidément pas échappé à la crise sanitaire ! A l'heure où la crise redéfinit les priorités économiques, sociales et écologiques, les nouveaux défis ne sauraient être relevés par les seuls élus majoritaires. Nous appelons donc à associer les minorités et les habitants.

Face au silence assourdissant d'un maire confiné, nous avons

fait le premier pas et soumis des propositions. Le Maire dans une logique partisane a non seulement refusé la main tendue mais a aussi fait le choix de nous priver d'une juste représentation au sein de l'ADAC (Culture) et dans les organes intercommunaux gérant le logement social (SEM4V) et l'action sociale (CIAS) ! En nous soupçonnant de vouloir entraver le travail municipal quand nous souhaitons apporter un autre regard, le Maire ne fait pas le choix de l'apaisement, ce que l'absence de droit d'expression des minorités dans la dernière édition de l'Albertvillois laissait déjà présager.

Restant disponibles, nous vous souhaitons un bel été avec le plaisir retrouvé de profiter des charmes de notre territoire.

## Ravivons la flamme

Esman Ergül

Cette campagne a été une belle expérience de vie citoyenne, au contact des habitants d'Albertville et des acteurs locaux. Je voudrais remercier tous les électeurs qui nous ont soutenus mon équipe et moi-même. Albertville a fait le choix de la continuité, je le respecte. Nous tâcherons de nous rendre utiles à notre territoire d'une autre manière.

Dans le cadre de l'attribution des délégations, la démocratie représentative, les droits de l'opposition ainsi que le droit de participation aux commissions thématiques encor une fois bafoué !

Dois-je être étonné de ne faire partie d'aucune commission !

Pour mémoire, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les dispositions qui concernent les commissions thématiques

sont prévues par l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale." Cela signifie donc Mr le maire, que dans les communes de plus de 1 000 habitants, les commissions thématiques doivent intégrer toutes les tendances représentées au conseil municipal, ou tout au moins que ces tendances doivent pouvoir disposer d'un représentant au sein des différentes commissions.

Affaire à suivre !

# Timbres fiscaux 2.0 Pas de cambriolage cet été !

Nécessaire pour payer les droits de certaines formalités administratives, vous aurez besoin d'un timbre fiscal dans les situations telles que la demande de passeport ou la réédition de votre carte nationale d'identité ou de votre permis de conduire en cas de perte ou de vol.

Vous pouvez dorénavant acheter vos timbres fiscaux en version dématérialisée ou électronique sur le site :

[www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

Le timbre électronique se présente sous la forme d'un code 2D ou d'un identifiant à 16 chiffres. Une fois votre paiement sécurisé effectué, votre timbre (et les justificatifs associés), vous est remis soit par mail en version PDF avec un code 2D (pouvant être scanné) ; soit par SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre.



L'opération "Tranquillité vacances" est désormais menée toute l'année par les services de police d'Albertville. Si vous partez sur plusieurs jours, il vous suffit de remplir le formulaire (à retirer au commissariat ou téléchargeable) sur le site :

[www.albertville.fr](http://www.albertville.fr), rubrique Vie publique / Police municipale,

en précisant vos dates d'absence, et de le remettre à l'accueil du commissariat de police d'Albertville pour que la brigade effectue des passages à votre domicile pendant son service quotidien. Pensez-y !

**Information au 04 79 10 45 90**



# Plan canicule 2020 Jardins et balcons fleuris 2020

Comme chaque année, la Ville d'Albertville a activé son dispositif d'accompagnement des personnes fragiles et isolées en cas de risque de canicule à l'approche de la période estivale. La Ville tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées. L'inscription peut se faire par la personne elle-même ou par un proche.

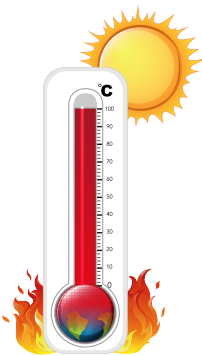
Retirez un formulaire soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à l'accueil de l'Espace administratif et social, à la Résidence autonomie des 4 Vallées ou au Centre local d'information et de coordination (CLIC), puis retournez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par courrier postal :

Service Prévention - Politique de la ville,  
2 avenue des Chasseurs Alpins, BP 20109,  
73200 Albertville Cedex  
ou [odile.danton@arlysere.fr](mailto:odile.danton@arlysere.fr)

**Renseignements au 06 16 96 28 32**

Le concours Maisons fleuries 2020 est lancé ! Comme chaque année, vous pouvez concourir dans la catégorie "Propriété avec jardin ou jardinet visible de la voie publique" ou "Balcon ou terrasse sans jardin". Vous avez jusqu'au 3 juillet pour vous inscrire, le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou téléchargeable sur le site internet de la Ville : [www.albertville.fr](http://www.albertville.fr)

**Information au 04 79 10 43 00**



## MAIRIE MOBILE

Rencontrez Frédéric Burnier Ramboret, maire d'Albertville, accompagné de l'équipe municipale,

## dans votre quartier

- Jeudi 3 septembre**  
**Centre-ville**  
de 10h à 12h  
Marché, place du Pénitencier
- Samedi 5 septembre**  
**Conflans**  
de 10h à 12h  
Grande Place
- Mercredi 9 septembre**  
**Val des Roses**  
de 10h à 12h  
Marché, avenue Sainte-Thérèse
- Samedi 12 septembre**  
**Plaine de Conflans**  
de 10h à 12h  
Parc intergénérationnel
- Vendredi 18 septembre**  
**Quartier de la gare**  
de 17h à 19h  
Devant les commerces,  
av. G<sup>al</sup> de Gaulle

- Samedi 19 septembre**  
**Saint-Sigismond**  
de 10h à 12h  
Place de la Croix de l'Orme
- Samedi 3 octobre**  
**La Contamine**  
de 10h à 12h  
Devant la Zofate  
881 chemin des Trois Poiriers
- Samedi 10 octobre**  
**Champ de Mars**  
de 10h à 12h  
à côté de l'école Martin Sibille  
39 avenue du Champ de Mars
- Samedi 24 octobre**  
**Quartier Albertin**  
de 10h à 12h  
11 chemin du Pont Albertin

## Périscolaire : Pensez à inscrire vos enfants !



Cantine, accueils périscolaires (matin, midi et soir) : les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021 sont possibles dès le mardi 7 juillet à l'Espace administratif et social.

Attention, comme d'habitude, les inscriptions doivent être enregistrées le jeudi précédant la semaine concernée. Si vous souhaitez effectuer une réservation pour la semaine de la rentrée, votre inscription doit être effective le jeudi 27 août avant 13h, dernier délai.



Renseignements : 04 79 10 45 23



## Parcoursup : dernière ligne droite !

Vous avez formulé vos vœux sur Parcoursup. Suite aux résultats du Baccalauréat, vous devez maintenant prendre une décision sur votre poursuite d'études. Vous avez jusqu'au 17 juillet pour accepter une proposition d'admission et effectuer votre inscription administrative. Si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission, vous pouvez reformuler des vœux et, après le 8 juillet, vous pourrez solliciter un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie de Grenoble.

Plus d'info : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)



Entrez dans l'enseignement supérieur

## École Musique & Danse 2020-2021

Vous souhaitez danser, jouer de la musique, en solo ou en collectif ? Renseignez-vous sur les ateliers, les parcours, tous les cours de l'EM&D sur le site : [www.arlyserre.fr](http://www.arlyserre.fr)

Les préinscriptions des nouveaux élèves ont lieu jusqu'au 5 juillet. Si vous les avez manquées, vous pourrez encore effectuer votre inscription du 25 août au 16 septembre 2020.

Renseignements : 04 79 32 27 82



## Attention au retrait de permis !

Depuis le 22 mai dernier, a réglementation a été durcie en termes d'infraction au Code de la route en tenant son téléphone portable à la main. En cas de non-respect des règles de conduite, des priorités, des vitesses, des feux de signalisation, par exemple, alors que vous tenez votre téléphone à la main, les forces de l'ordre constatant l'infraction sont désormais autorisées à vous sanctionner d'un retrait de permis. Cette sanction peut également s'accompagner d'une suspension de permis de conduire pour une durée maximale de 6 mois.



Retrouvez toutes les infractions concernées sur : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

## Je pose une clôture...

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez poser une clôture autour de votre terrain ? Vous devez respecter les recommandations en termes d'alignement visées à l'article L.112-1 du Code de la Voirie Routière et être conforme aux prescriptions stipulées au chapitre 5 "Alignement - Nivellement" du règlement publié par la Ville. Tout établissement de clôture en bordure d'une

voie publique est soumis à déclaration préalable comme prévue dans le PLU (Plan local d'urbanisme) de la Ville d'Albertville.

Cette demande doit préciser et comporter :

- les nom et prénom ainsi que la qualité du pétitionnaire,
- l'adresse de son domicile ou du siège social pour une personne morale,
- la nature des travaux envisagés,
- le plan à l'échelle indiquant la désignation exacte de l'immeuble et de la voie,
- le plan de piquetage coté de l'opération explicitant l'alignement.

Pour plus d'informations sur l'implantation de la clôture, sa hauteur ou la réglementation en vigueur :

[www.albertville.fr/urbanisme-et-environnement/reglement/](http://www.albertville.fr/urbanisme-et-environnement/reglement/)





# À l'abri du Fort du Mont

Impressionnante fortification du XIX<sup>e</sup> siècle, le Fort du Mont, qui fut également connu sous le nom de Fort Daumas, vaut le coup d'œil à plusieurs égards...

## Lieu militaire stratégique

Situé à 2,5 km d'Albertville, le Fort s'érige sur un promontoire à 1 127 m d'altitude, sur la paroi de la Roche Pourrie. Il domine la ville d'Albertville mais l'ensemble du site est peu visible et isolé. Il possède néanmoins un excellent point de vue sur la Tarentaise. Albertville, au carrefour des vallées alpines, est un lieu déjà stratégique identifié et difficile à défendre. Face à des frontaliers inquiétants : Italie et Allemagne, la Triple Alliance..., cet ouvrage fortifié était destiné à la défense de l'accès à la Combe de Savoie, la ligne des Alpes.

## Un édifice minutieusement architecturé

Construit entre 1877 et 1881, sur un hectare, il était prévu pour accueillir 402 hommes et 22 pièces d'artillerie dont des mortiers. Ce polygone est un fort "Séré de Rivières", un système de fortifications défensif autonome remplaçant les fortifications bastionnées de Vauban. Il fut imaginé par le général Séré de Rivières, polytechnicien de formation et à l'origine de plus de 200 forts et ouvrages. Il faisait partie d'un plus grand ensemble : il composait, avec ses homologues construits dans le même temps (Fort de Tamié, de Lestal et de Villard), la place forte d'Albertville. Ces forts en couronne se protégeaient mutuellement. Le fort est composé de trois corps de bâtiments regroupés autour de deux cours et constitués de casemates (salles conçues pour résister aux impacts d'artillerie) sur deux niveaux. L'ensemble de l'ouvrage, semi-enterré sous une épaisse couche de terrain engazonné, demeure le témoin d'un principe de construction savamment étudié contre l'attaque des canons. Capable de soutenir un siège de 3 mois, le fort recèle de dispositifs ingénieux comme son pont-levis et sa citerne de plus de 400 m<sup>3</sup> alimentée par une source captée en amont mais également par la récupération des eaux de pluie permettant une autonomie durable en eau ; ou encore insolites comme la toute petite pièce servant au télégraphe optique, dispositif qui permettait aux forts de communiquer entre eux à des vitesses record pour l'époque grâce à des signaux lumineux.

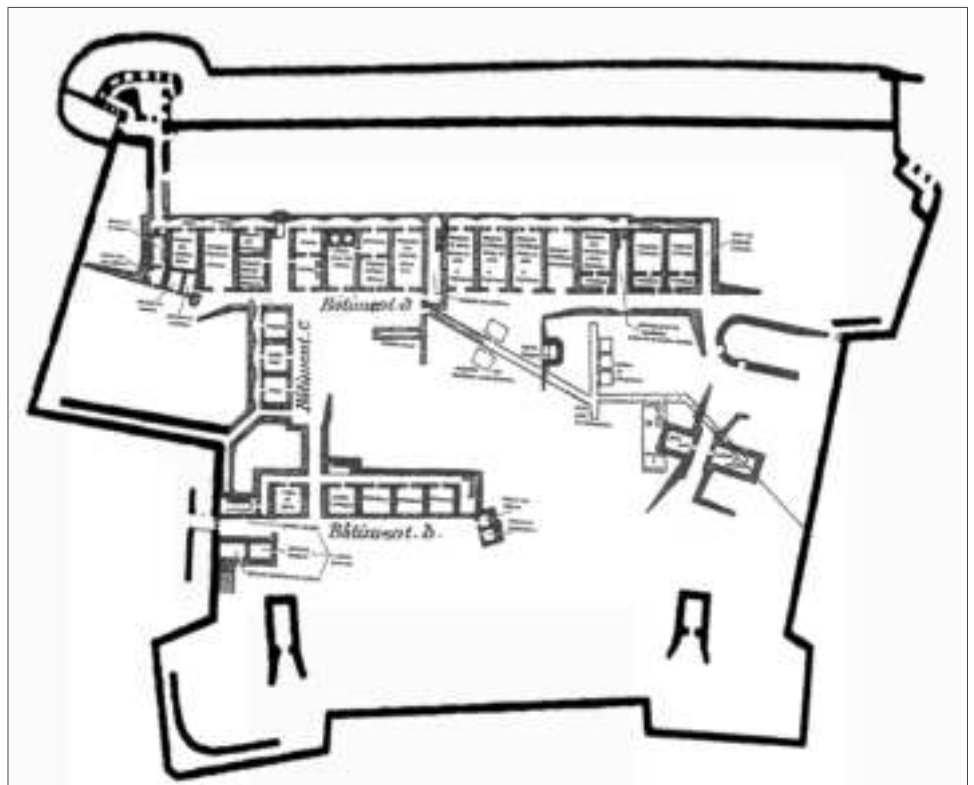
## Un patrimoine "recyclé"

Le Fort du Mont n'a jamais tenu le rôle qu'on lui avait assigné et ne fut jamais témoin de combat mais verra naître les courses de côte, ancêtres des trails. Il perdit de son intérêt militaire après la Première Guerre mondiale, notamment à cause des progrès de l'artillerie et l'utilisation des obus, mais resta occupé par l'armée. Après la Seconde Guerre mondiale, ce lieu



d'exception est abandonné. En 1967, l'État le vend à la Ville d'Albertville qui elle-même le revendit à l'association "Colonies de vacances". Le Fort accueille les camps de vacances et notamment les enfants d'Albertville et des proches alentours. On vante le "grand air de la montagne dans un site admirable". En 2005, le Fort sera donné au SIFORT (syndicat intercommunal) qui entreprendra sa restauration et propose désormais ce lieu à la location et aux visites guidées (voir agenda en page 23). Aujourd'hui, le Fort met à disposition des caves d'affinage pour le Beaufort "Monts & Terroirs".

**Plus d'info : [patrimoine@albertville.fr](mailto:patrimoine@albertville.fr) ou 04 79 37 86 86**



# Au grand air à pied ou à vélo !

Albertville et sa région sont riches en balades et promenades au grand air, en hauteur ou en bord de lac. Vous avez l'embarras du choix mais voici quelques propositions pour vous évader à pied ou à vélo, en famille ou en mode sportif ! Attention, toute randonnée, quelle que soit sa difficulté, nécessite d'être bien préparé, d'être correctement chaussé et d'avoir pris connaissance des règles de sécurité et de bonne conduite pour apprécier comme il se doit ses magnifiques paysages.

## Petite rando pour se dégourdir les jambes !

### Le chemin de la Poterne des Vignes

Dénivelé : 163 m / Distance : 2,6 km 

Au départ de la cité médiévale de Conflans, cette boucle vous permettra de découvrir les traditions agricoles et viticoles encore présentes sur les coteaux surplombant la ville. Une randonnée familiale, sans difficulté, d'une heure environ, qui vous offrira différents panoramas sur les vallées de la Tarentaise et de la Combe de Savoie, très agréable par forte chaleur car ombragée par des chênes, des merisiers et des châtaigniers. À la fin du parcours, une variante est possible pour les bons marcheurs au niveau du lieu-dit "Château Vieux".

### Le Fort de la Batterie depuis les Rafforts

Dénivelé : 880 m / Distance : 7 km 

Partez pour une balade d'une journée : d'Albertville, par Marthod, rejoignez le parking du Raffort par le Col de la Sellive (Creux du Cayon) en suivant le balisage jaune jusqu'au sommet. La descente par l'arête, avec le Mont Blanc en perspective, vous emmènera au Fort où vous pourrez vous désaltérer. Cette randonnée de difficulté moyenne requiert néanmoins votre prudence puisqu'elle comporte un passage de crête escarpé.

Si vous êtes motivé, vous pouvez poursuivre la balade et vous mesurer à la Dent de Cons (2 062 m). Attention cette ascension s'adresse aux randonneurs expérimentés et avertis.

Plus d'info : [www.altituderando.com/Dent-de-Cons-2062m-par-le-Raffort](http://www.altituderando.com/Dent-de-Cons-2062m-par-le-Raffort)



### Le Lac vert depuis le refuge de la Thuile

Dénivelé : 820 m / Distance : 11 km 

D'Albertville, partez pour une journée de randonnée de moyenne difficulté jusqu'au Grand Arc (2484 m) par le Chalet de la Thuile. Rejoignez le Chalet de la Thuile par Bonvillard. Suivez les balises jaunes sur fond vert jusqu'au Grand Arc. Pour le retour, plusieurs options s'offrent à vous, notamment par le Lac Vert.

[www.altituderando.com/Le-Grand-Arc-2484m-par-le-Chalet-de-la-Thuille](http://www.altituderando.com/Le-Grand-Arc-2484m-par-le-Chalet-de-la-Thuille)

### La Belle Étoile

Dénivelé : 1 725 m / Distance : 18 km 

La Belle Étoile est un parcours découverte mais surtout une randonnée sportive. Cette boucle nécessite de l'entraînement et est réservée aux bons marcheurs, bien équipés, pour gravir ce sommet emblématique de Mercury. Une randonnée de 8h où vous pourrez observer des paysages grandioses mais attention à ne pas avoir le vertige ! Pour cette randonnée, aplomb et expérience sont nécessaires pour passer le délicat Pas de l'Âne. Avant d'entreprendre ce périple, vérifiez que les conditions météorologiques sont favorables.

[www.pays-albertville.com/fiches/grand-tour-de-la-belle-etoile/](http://www.pays-albertville.com/fiches/grand-tour-de-la-belle-etoile/)



### Le sentier botanique du Collet de Tamié

Une boucle pédagogique de 2h30 pour connaître davantage la nature environnante grâce aux 20 panneaux en bois nommant les arbres et arbustes de nos montagnes. D'Albertville, passez par Mercury pour vous rendre au départ du Collet de Tamié. Attention, cette randonnée n'est pas accessible aux animaux de compagnie.

[www.savoie-mont-blanc.com/offre/fiche/sentier-botanique-du-collet-de-tamie/115512](http://www.savoie-mont-blanc.com/offre/fiche/sentier-botanique-du-collet-de-tamie/115512)

Pour plus de propositions de randonnées pédestres : [www.pays-albertville.com/la-randonnee-sous-toutes-ses-formes/](http://www.pays-albertville.com/la-randonnee-sous-toutes-ses-formes/)

Niveaux  Facile  Moyen  Difficile

### Pourquoi ne pas tester la randonnée patrimoniale ?

Une randonnée qui allie la marche et la culture, voilà une idée intéressante. Le service Patrimoine vous propose cette formule inédite à tester le mercredi 2 septembre à 10h !

Plus d'info : 04 79 37 86 86

# Je préfère le vélo !

## Albertville – Lac de Sainte-Hélène par la véloroute

Dénivelé : 69 m / Distance : 21,9 km 

Voici un circuit facile qui peut être réalisé en famille. Vous empruntez la véloroute d'Albertville jusqu'à Sainte-Hélène-sur-Isère, en toute tranquillité sur les bords de l'Isère jusqu'au lac de Sainte-Hélène où la baignade est possible, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Cette boucle n'est pas autorisée aux animaux de compagnie.

[www.pays-albertville.com/fiches/vos-echappées-cyclo-le-lac-de-sainte-helene/](http://www.pays-albertville.com/fiches/vos-echappées-cyclo-le-lac-de-sainte-helene/)



## Circuit de Miolans

Dénivelé : 380 m / Distance 54 km 

D'Albertville, ce circuit vous fera voguer de vignes en vignes, sur les routes sinueuses, jusqu'à Montmélian en passant par Cruet et Arbin. Vous rentrerez par la bucolique vallée du Coisin, carrefour de la Combe de Savoie et du Grésivaudan, entre les Massifs des Bauges et du Grand Arc, à l'écart des grands axes de circulation.

[www.pays-albertville.com/fiches/65-circuit-de-miolans/](http://www.pays-albertville.com/fiches/65-circuit-de-miolans/)

## Le circuit de Tamié

Dénivelé 560 m / Distance 52 km 

Un circuit qui emprunte la voie verte entre Ugine et Faverges, puis une montée modérée jusqu'au col de Tamié, avant la plongée en Combe de Savoie pour le retour. Profitez-en pour faire un petit détour pour voir l'abbaye de Tamié et acheter le fameux fromage !

[www.pays-albertville.com/fiches/48-circuit-de-tamie/](http://www.pays-albertville.com/fiches/48-circuit-de-tamie/)



Pour plus de propositions de randonnées à vélo : <https://www.pays-albertville.com/randonnees-cyclos/>

## Les balcons d'Albertville

Dénivelé 460 m / Distance 31 km 

Commencez tranquillement par la petite voie verte au départ d'Albertville avant une forte montée qui vous mènera à Thénésol, puis sur cette magnifique route balcon adossée aux contreforts des Bauges, face au Beaufortain et au massif du Grand Arc. Une balade qui vaut le détour et le coup de pédale !

[www.pays-albertville.com/fiches/66-balcon-dalbertville/](http://www.pays-albertville.com/fiches/66-balcon-dalbertville/)

## La route de la Soif depuis le Col de l'Arpettaz

Dénivelé : 1 150 m / Distance : 28 km 

D'Ugine à la Giettaz, cette route propose un panorama exceptionnel et une invitation à la découverte des alpages mais dont le niveau de pratique est difficile. Admirez depuis la route de la Soif les nombreux panoramas sur le massif du Mont Blanc, le Beaufortain ainsi que l'espace valléen. Cet itinéraire traversant zones d'alpages et chalets est assez long, environ 5h, prévoyez votre journée !

Attention, cet itinéraire est une randonnée à VTT.

[www.pays-albertville.com/fiches/la-route-de-la-soif-ffc-n46/](http://www.pays-albertville.com/fiches/la-route-de-la-soif-ffc-n46/)



## Montée du col des cyclotouristes

Dénivelé 1 019 m / Distance 13,5 km 

Cette très belle montée en petits lacets passant devant la cité médiévale de Conflans mérite l'attention des cyclistes, mais, de par sa difficulté, elle ne s'adressera qu'aux plus chevronnés d'entre eux. Si vous souhaitez traverser le col, sachez que les premières centaines de mètres de descente sont fortement dégradées.

Soyez vigilant quant aux conditions météorologiques pour entreprendre ce circuit.

[www.pays-albertville.com/fiches/faux-col-des-cyclotouristes-ouest/](http://www.pays-albertville.com/fiches/faux-col-des-cyclotouristes-ouest/)

Niveaux



Facile



Difficile



Très difficile

# Cet été, j'explore ma ville et les alentours !

Albertville est au cœur d'un territoire touristique dense. De par son histoire, sa cité médiévale unique en Savoie, sa position géographique au carrefour des vallées, ses actions culturelles, Albertville possède un fort potentiel pour vous émerveiller tout l'été. La crise sanitaire a engendré de nombreux aménagements et la Ville a mis en place des protocoles rigoureux pour organiser de nombreuses animations tout en assurant la sécurité des publics cet été.

## Remonter le temps à Conflans

Unique cité médiévale en Savoie, Conflans sera l'incontournable de votre été. Escale touristique de choix, la cité, chargée d'histoire, vous proposera de nombreuses animations pendant cette période estivale. Le service patrimoine de la Ville organisera plusieurs rendez-vous et notamment des visites guidées à ne pas manquer du 15 juillet au 30 septembre. Tous les lundis, à 21h, du 15 juillet au 31 août (puis à 20h au mois de septembre) découvrez Conflans en nocturne dans une ambiance feutrée et chaleureuse. Tous les jeudis, à 10h, retrouvez une visite thématique dans la cité : Conflans, place forte ; Conflans spirituelle ; Conflans médiévale ; Conflans baroque. Les samedis, à 10h, venez apprécier attentive "Conflans sonore" et les dimanches, à 18h, une visite guidée "Conflans classique".

Peut-être n'avez-vous jamais eu l'occasion de vous aventurer dans le musée d'art et d'histoire ? Le musée a rouvert ses portes le 27 juin et de nombreuses activités sont de nouveau à découvrir pour les petits comme pour les plus grands. De plus, le musée conserve son esprit en mouvement, dans cette optique, il propose le banc d'ânes à découvrir comme objet du trimestre.



## Arpenter le Fort du Mont

Le Fort du Mont vous accueille cet été, un patrimoine d'envergure témoignant du système de défense très élaboré et développé au XIX<sup>e</sup> siècle. Des visites guidées, tous les mercredis à 14h30, vous dévoileront tous les secrets architecturaux et insolites renfermés par ce bâtiment d'exception.

Retrouvez également, en page 17 de ce numéro, la présentation historique de ce lieu d'exception.

## Se promener au Parc olympique

Le Parc olympique sera aussi un incontournable de l'été pour profiter de ses espaces verts. Mais vous pourrez également le découvrir sous un autre angle, à partir du 28 juillet jusqu'au 29 septembre, tous les mardis, à 10h, par un jeu de piste au Parc olympique ou encore par le biais d'une visite guidée du parc olympique, tous les mardis à 14h30. Plus d'info au 04 79 37 86 86.



## Les rendez-vous patrimoine de l'été

Le Service patrimoine vous attend nombreux tout l'été au cours de ses pauses "patrimoine" organisées tous les mercredis, à 18h30 sur des thématiques variées, et tous les vendredis à 14h30 pour un jeu de piste "Les marchands disent... Conflans" ou une chasse au trésor "Sortilèges à Conflans".

Retrouvez la programmation sur le site internet de la Ville : [www.albertville.fr](http://www.albertville.fr) ou sur l'agenda, page 23.

Plus d'infos sur le musée ou les animations au 04 79 37 86 86

Attention, toutes les animations et visites guidées sont limitées en nombre, la réservation est obligatoire pour pouvoir y participer.



## Tremplin 92 "Montagne et Olympisme"

*Nouvelle scénographie de la Maison des Jeux Olympiques d'Albertville*

Tremplin 92, espace moderne interactif, accessible et adapté à tout type de public, aborde de manière innovante, interactive avec de nombreux modules pédagogiques (casques virtuels, douches sonores, bornes d'informations tactiles, module olfactif...) l'héritage des Jeux sur le territoire, notamment un écosystème sportif omniprésent et la culture de l'innovation en montagne. Une visite qui ravira les curieux de tous âges.

Plus d'info sur les horaires et tarifs :

[www.pays-albertville.com/fiches/tremplin-92/](http://www.pays-albertville.com/fiches/tremplin-92/)

# En périphérie d'Albertville, laissez-vous tenter par :



## Le Vallon de Tamié, son fort et son abbaye

Tamié abrite une communauté cistercienne d'une trentaine de moines trappistes dans un monastère datant de 1132 et situé près d'Albertville, au cœur du Parc naturel régional du Massif des Bauges. Si seule l'église se visite, vous trouverez à la boutique le fameux fromage de Tamié produit par les moines.

Sur place, vous pourrez également découvrir une présentation audiovisuelle de l'abbaye, visiter le fort, le plus important des forts construits au débouché des vallées alpines par la France au XIX<sup>e</sup> siècle, partir explorer les alentours du fort, point de départ de nombreuses balades et sentiers de randonnée.



**Les bases nautiques !** Cet été, les bases nautiques de Grésy-sur-Isère, de Sainte-Hélène-sur-Isère, le Jet Road 73 ou le Wam Park, par exemple, vous attendent pour des moments ludiques et dynamiques.



Pour les plus aventureux, dès 3 ans, le Parc aventure du Fort de Tamié, d'une superficie de 8 hectares vous invitera à une expérience vitaminée en pleine nature ! Le parc accrobranche est un véritable camp de loisirs multi-activités : 4 formules pour 10 parcours progressifs équipés d'une ligne de vie continue et d'une tyrolienne de 300 m et 100 ateliers à découvrir à partir de 3 ans. Par ailleurs, ce parc vous offrira une vue imprenable sur les vallées et massifs de montagne environnants.

Plus d'infos, horaires et tarifs de l'Acrofort

[www.fort-de-tamie.com](http://www.fort-de-tamie.com)

[www.pays-albertville.com/fiches/parcours-aventure-acrofort-de-tamie/](http://www.pays-albertville.com/fiches/parcours-aventure-acrofort-de-tamie/)

**Poussez un peu plus loin** votre découverte en visitant le musée du Crest Cheral à Ugine, le Village-Musée de la Combe de Savoie à Grésy-sur-Isère ou le Château de Miolans entre autres.

**Promenez-vous** dans les petits hameaux alentours comme Farette... Retrouvez également quelques propositions de randonnées pédestres ou à vélo.

Plus d'info : [www.pays-albertville.com](http://www.pays-albertville.com)



## À vos marques, prêts...

Conformément aux recommandations gouvernementales, les activités physiques et sportives ont repris mais en respectant quelques précautions afin de garantir la sécurité de tous. La Ville d'Albertville a rouvert ses équipements sportifs en juin aux associations résidentes hormis les sports collectifs, de combats, ou de contact dont la reprise a été décalée. Chaque association a fait suivre au service des sports de la Ville d'Albertville le protocole de reprise de sa fédération et le protocole spécifique à son activité. Les associations ne pouvant pas reprendre leur activité ont tout de même pu proposer des activités différentes comme des séances de renforcement musculaire ou de cardio dans les espaces publics. Un affichage des gestes barrière et des distanciations physiques a été mis en place sur l'ensemble des installations de la Ville afin d'informer chacun des dispositions à prendre.

Pour plus d'info : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)



## Albertville, ville d'arrivée du Sun Trip France 2020 !

Événement majeur de l'été, le Sun Trip s'élançera le 14 juillet de Lyon. Albertville accueillera l'arrivée de ce tour solaire le week-end des 8 et 9 août prochains.

Lancé en 2013, le rallye-raid Sun Trip fait la promotion du vélo solaire et de l'environnement d'une manière résolument originale. Elle est à la croisée des chemins entre l'aventure sportive, le voyage et l'innovation technique avec des aventuriers en vélos solaires et un parcours en itinéraire libre ! Une opération prônant de nouvelles formes de mobilités où chaque participant devient un ambassadeur du solaire, de l'éco-mobilité et des énergies renouvelables. Le parcours, réorganisé dans le contexte de crise sanitaire mondiale, représente une boucle de 3 000 km, découpée en 7 étapes plus ou moins longues avec des points de passage facultatifs. Cette année,

le Sun Trip partira de Lyon le 14 juillet, et prendra l'allure d'un Tour de France en vélos solaires. Il s'achèvera à Albertville les 8 et 9 août au camping des Adoubes (si l'évolution face à la crise sanitaire le permet). Une épopée humaniste et joyeuse, où chacun peut tenter sa chance : jeunes ou moins jeunes, baroudeurs expérimentés ou voyageurs en herbe, sportifs ou rêveurs, personnes en situation de handicap...

[www.thesuntrip.com](http://www.thesuntrip.com)

À cette occasion, un temps d'échange et un temps festif seront prévus avec la population. Les enfants du centre de loisirs de la Maison de l'enfance Simone Veil découvriront une projection des éditions précédentes. Ils pourront rencontrer les participants qui viendront leur présenter leurs vélos solaires.

30 vélos solaires pour raconter l'histoire d'une France solaire et solidaire !

«Le charme des étapes des premiers Tour de France, la touche solaire en plus !»

3000 km  
8 villes partenaires  
7 grandes étapes  
Départ le 14 Juillet !

2020  
**SUN TRIP FRANCE**

GRAND LYON  
VILLE DE LYON

Partenaires officiels

Avec le soutien de :





– Ville d'Albertville  
Sport enfance jeunesse

**ÉCOLE  
MUNICIPALE  
DES SPORTS  
2020/2021**

**4/11 ANS**

Inscriptions à l'EMS à partir du mercredi  
26 août dès 8h30 au guichet unique,  
Espace administratif et social,  
7 rue Pasteur - 04 79 10 45 20

APRÈS LES PRATIQUES SPORTIVES À L'ÉCOLE  
...ET AVANT LE CLUB SPORTIF

www.albertville.fr Albertville jeunesse

## Juillet

**Mercredi 15 juillet**  
**1<sup>er</sup> JOUR DES SOLDES D'ÉTÉ**

**Dimanche 19 juillet - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**

And Joy - Reprises acoustiques  
Grande Place - Conflans

**Dimanche 26 juillet - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**

Expresso Flamenco - Rock manouche  
Grande Place - Conflans

**Vendredi 31 juillet - 13h à 20h**  
**& samedi 1<sup>er</sup> août - 9h à 19h**

**MARCHÉ DES POTIERS**  
Nombreux exposants et démonstrations  
Jardins de la Tour Sarrasine  
Conflans

## Août

**Dimanche 2 août - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**  
Anna Flower - Compositions et reprises  
Pop francophone  
Grande Place - Conflans

**Jedi 6 août - 21h**  
**CINÉMA PLEIN AIR**  
*Retour vers le futur*  
de Robert Zemeckis  
Repli au Dôme cinéma en cas de pluie  
Gratuit

**Dimanche 9 août - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**  
Nicolas Brun - Pop rock blues  
Grande Place - Conflans

## Inscriptions à l'École municipale des sports

Inscriptions à l'EMS à partir du mercredi  
26 août dès 8h30 au guichet unique,  
Espace administratif et social,  
7 rue Pasteur - 04 79 10 45 20

**Dimanche 9 août - 16h**  
**SUN TRIP FRANCE**

Arrivée du Tour de France  
en vélo solaire  
Animations en centre-ville

**Dimanche 16 août - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**

Céline Carrera  
Reprises françaises et internationales  
Grande Place - Conflans

**Dimanche 23 août - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**

Samsaya - Variété Pop  
Grande Place - Conflans

**Dimanche 30 août - 11h30 à 13h30**  
**APÉRO CONCERT**

G and JC  
Reprises françaises et internationales  
Grande Place - Conflans

**Dimanche 6 septembre**  
**11h30 à 13h30**

**APÉRO CONCERT**  
Flûte Round Jazz - Jazz  
Grande Place - Conflans

*Les animations sont susceptibles d'être  
annulées, modifiées ou reportées pour  
des raisons météorologiques ou de  
sécurité sanitaire.*

*À l'heure où nous bouclons  
le magazine, l'agenda de l'été  
est en cours d'élaboration,  
suivez-nous sur  
[www.albertville.fr](http://www.albertville.fr)  
et sur facebook  
[@Ville d'Albertville](https://www.facebook.com/Ville.dAlbertville)*

## ANIMATIONS PATRIMOINE

Afin de vous garantir les meilleures  
conditions de sécurité, l'accès aux visites  
guidées et aux activités jeune public sera  
possible uniquement sur réservation au  
04 79 37 86 86.

### MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Grande place, Conflans  
Du mercredi au dimanche  
10h à 12h30 & 13h30 à 18h

**Visite libre du musée**  
Tarifs 4 € / 2 € (audioguide compris)  
Gratuit le 1<sup>er</sup> dimanche du mois

### VISITES AUDIOGUIDÉES

En toute autonomie, 4 versions  
- enfants (6/12 ans),  
- adultes (français ou anglais)  
- audiodescription pour personnes  
déficiantes visuelles accompagnées  
En location à l'accueil du Musée d'art et  
d'histoire aux heures d'ouverture  
Tarif : 5 € / 2,50 € / Gratuit - 12 ans\*

### PAUSES "PATRIMOINE"

**Le mercredi à 18h30**  
Durée 30 min.  
Tarif 2 € / Gratuit - 12 ans\*

**15 juillet - L'anneau de vitesse**  
Rdv à l'entrée du stade - Parc olympique

**22 juillet - Le pénitencier**  
Rdv devant l'entrée sud du bâtiment de  
l'Arpège - avenue des Chasseurs Alpains

**29 juillet - Les bords de l'Arly**  
Rdv devant l'Hôtel de Ville

**5 août - La vasque olympique**  
Rdv à l'angle de l'avenue de Winnenden et  
de l'avenue Joseph Fontanet

**12 août - Amédée Bugnard**  
Rdv angle JB Mathias / Jean Jaurès

**19 août - Le cimetière d'Albertville**  
Rdv route de Pallud

**26 août - Le retable du Rosaire**  
Rdv église de Conflans

### VISITES GUIDÉES DANS CONFLANS

Durée 1h30  
Tarif 5 € / 2,50 € / Gratuit - 12 ans\*  
Rdv devant le Musée d'art et d'histoire  
Conflans

**Jeduis 16 juillet & 13 août - 10h**  
**Conflans place-forte**

**Jeduis 23 juillet & 20 août - 10h**  
**Conflans médiévale**

**Jeduis 30 juillet & 27 août - 10h**  
**Conflans baroque**

**Jedi 6 août - 10h**  
**Conflans spirituelle**

**Samedis 18 - 25 juillet &**  
**1<sup>er</sup> - 8 - 15 - 22 - 29 août - 10h**  
**Conflans sonore**

**Dimanches 19 - 26 juillet &**  
**2 - 9 - 16 - 23 - 30 août - 18h**  
**Conflans classique**

**Lundis 20 - 27 juillet &**  
**3 - 10 - 17 - 24 - 31 août - 21h**  
**Conflans nocturne**

### VISITES GUIDÉES HORS LES MURS

Tarif 5 € / 2,50 € / Gratuit - 12 ans\*

**Mercredis 15 - 22 - 29 juillet &**  
**5 - 12 - 19 - 26 août - 14h30**

**Visite guidée du Fort du Mont**  
Durée 2h - Rdv devant l'entrée du fort

**Mardis 21 - 28 juillet &**  
**4 - 18 - 25 août - 14h30**

**Visite guidée du parc olympique**  
Durée 1h30 - Rdv devant le mât des  
cérémonies / Parc olympique - avenue  
Joseph Fontanet

### SPECIAL ENFANTS / FAMILLES

Pour les 8/12 ans - Durée 2h  
Tarif 4 € / enfant (avec un adulte  
accompagnateur - Gratuit)

**Vendredis 17 - 31 juillet &**  
**14 - 28 août - 14h30**

**Jeu de piste dans Conflans**  
**Les marchands disent... Conflans**  
Rdv devant le Musée d'art et d'histoire  
Conflans

**Vendredis 24 juillet &**  
**7 - 21 août - 14h30**

**Chasse au trésor**  
**Sortilèges à Conflans**

**Mardis 21 juillet &**  
**4 - 11 - 18 - 25 août - 10h**

**Jeu de piste au Parc olympique**  
**C'est reparti comme en 92 !**  
Rdv devant le mât des cérémonies /  
Parc olympique - avenue Joseph Fontanet

\*Les enfants de moins de 12 ans doivent  
être accompagnés d'un adulte.

Mesures sanitaires (susceptibles d'être revues suivant  
l'évolution des directives gouvernementales) :

- Le port du masque est préconisé.
- L'attente des visiteurs à l'extérieur des bâtiments se fait en respectant les consignes de distanciation.
- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition.
- Le paiement par chèque bancaire (rempli en amont avec le montant correspondant) et libellé à l'ordre du Trésor public est à privilégier, pour les visites guidées et les activités jeune public. Le paiement par chèques-vacances et en espèces (l'appoint devra être fait en amont) restent possibles.

Les guides-conférenciers, en cas de force majeure, se réservent le droit de pouvoir annuler, écourter ou modifier les visites guidées et animations proposées dans ce programme. Aucun remboursement ne sera possible.



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

# Albertville CONFLANS



**SES RUELLES PITTORESQUES**

**SON CHÂTEAU AUTHENTIQUE**

**SON MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE**

**SON JARDIN AVEC VUE PANORAMIQUE**

**SON ÉGLISE BAROQUE**

**SES BALADES ET RANDONNÉES**

[www.albertville.fr](http://www.albertville.fr)